

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2025 A 20 HEURES 30

Communication n° 2025 11 17-01 : Présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) – Année 2024

| Nombre de conseillers |               | Date de la convocation : 08/11/2025                              |
|-----------------------|---------------|--|
| En exercice :         | 33            |  |
| Présents :            | 24            | Affichage de la convocation : 10/11/2025                         |
| Pouvoirs:             | 8             |  |
| Votants :             | 32            | Affichage du compte rendu : 20/11/2025                           |
| Présents : Daniel II  | ILLIEN Daniel | MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE |

<u>Présents</u>: Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.

## Absents ayant remis pouvoir :

Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Christian NEUVILLE Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM M Yohann DUMAS donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Roland BADOIL donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD

M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL

Absents ou excusés :

Mme Chantal BERTHILLON

Mme Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose à chaque commune de prendre connaissance d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et de communiquer le contenu dudit rapport.

Le rapport de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) est présenté en séance.

## Les missions sont :

- ✓ Finances : dotation de solidarité communautaire : attribution de compensation ; taux d'imposition et base minimum de CFE, tascom, Gestion des ressources humaines : organisation du service ressources humaines mutualisé en 2019...
- ✓ Agriculture : création d'une association foncière agricole (afa), lutte contre la grèle, desserte forestière...
- ✓ Aménagement de l'espace : les espaces naturels à préserver et valoriser
- ✓ Développement économique et emploi : aménagement des parcs d'activités, emploi.
- ✓ Politique du logement et cadre de vie : bilan final du programme local de l'habitat (plh) 2014/2019, bilan annuel PLH 2019, nouveau PLH 2020/2025, logements d'urgence, partenariat avec l'EPORA, gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage...

- ✓ Culture : Musée, Réseau des médiathèques, L'Intervalle...
- Environnement : Sensibilisation réduction des déchets, réemploi, déchèterie intercommunale, entretien des chemins de randonnées et itinéraires VTT...
- ✓ Petite enfance- Jeunesse : Contrat Enfance Jeunesse, projet d'une structure locale d'information jeunesse (slij)...
- ✓ Sports Loisirs : piscine intercommunale...
- ✓ Tourisme: animations, éditions, VTT, OTVL...
- ✓ Transition énergétique : création de voies douces à l'échelle de la CCVL, challenge mobilité, bornes, covoiturage...
- ✓ Voirie: travaux d'investissement, entretien...

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance, du rapport annuel de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2024 de la CCVL

**PRÉCISE** que ce rapport est mis à la disposition du public.

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

21.11.2025 et de la publication en mairie le

21.11.2025

La secrétaire

Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN